

le magazine de

la Creuse

DOSSIER

Budget 2003



ACTIONS
**L'étang des Landes
bientôt classé**



RACINES
**Plongez dans
vos archives**



CULTURES
Loup y es-tu ?



Magazine édité par le Conseil Général
Hôtel du Département
BP 250
23011 GUERET Cedex
Tél. : 05.44.30.23.23. - Fax : 05.44.30.23.29.
Site Internet : www.cg23.fr

Directeur de la publication :
Jean-Jacques LOZACH.
Responsable de la rédaction :
Jean-Luc OZIOL.
Ont collaboré à ce numéro :
Pascal BOURDOIS, Christian LAURANCE,
services du Conseil Général
Photos :
Muriel VILLEJOUBERT, Mathieu TIJERAS,
Jean-Luc OZIOL, CDT de la Creuse,
Michel BERGER (La Creuse à tire-d'aile),

Maquette : Canoë
23000 LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Tél. : 05.55.51.22.62.
Impression :
Imprimerie Nationale

Distribution : La Poste.
Tirage : 62.000 exemplaires
ISSN 1632-9864
Dépôt légal : à parution

La réalisation de ce numéro
du "Magazine de la Creuse" a coûté
0,10 € (0,65 F) par habitant.

**UNE IDÉE ? UNE SUGGESTION ?
Quatre possibilités**

"Le Magazine de la Creuse" est un journal d'information sur la Creuse et pour les Creusoises. Vous avez une idée, une suggestion de reportage ? "Le Magazine de la Creuse" vous offre quatre possibilités de les faire connaître à la rédaction :

- par courrier : "Le Magazine de la Creuse", Hôtel du Département, BP 250, 23011 GUERET Cedex ;
- par téléphone : 05.44.30.23.26. ;
- par fax : 05. 44. 30. 23. 29. ;
- par Email : jloziol@cg23.fr

**La Creuse :
destination "in"**

D'aucuns l'auront peut-être remarqué, les annonces immobilières recherchant des maisons anciennes dans le département fleurissent depuis quelques mois. Cette croissance du marché de l'immobilier creusois, marquée notamment par une forte demande britannique et parisienne, est apparemment bien réelle puisque l'hebdomadaire Le Point se prépare à s'en faire l'écho dans un dossier spécial. Aux dires de la rédaction du magazine, les deux destinations à la mode en France seraient la Creuse et le Perche. Et il n'y a pas que des candidats à une résidence secondaire qui affluent, à en juger par les courriers reçus directement sur la messagerie du Conseil Général. Rappelons d'ailleurs, au chapitre des bonnes nouvelles, que trois nouveaux arrivants sur quatre en Creuse sont des actifs.

4 / DOSSIER

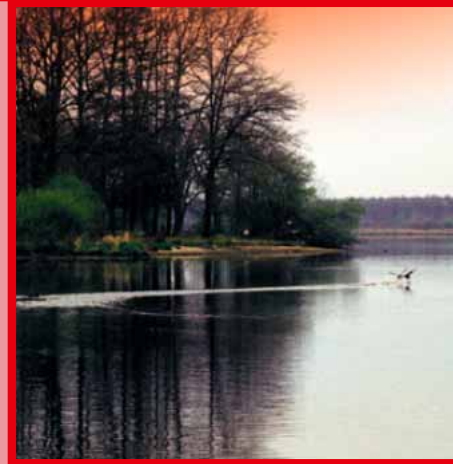
**BUDGET PRIMITIF 2003
125,6 M€ pour bâtir l'avenir**



6-7 /
• LES CHIFFRES CLÉS
Collèges : Boussac, etc.
Routes : Cap au Sud
8-9 /
• FISCALITÉ : LES RAISONS D'UNE AUGMENTATION
Action sociale : l'exigence de solidarité
Favoriser le développement économique

10 / ACTIONS

10-11 /
MÉTÉO
• Et si vous faisiez la pluie et le beau temps



12-13 /
ÉTANG DES LANDES
• Vers le classement en réserve naturelle

14 /
TOURISME
• La Creuse est un jardin

15 / TRIBUNE LIBRE

L'espace d'expression des groupes politiques

16 / INITIATIVES



16-17 /
FRANCE PARATONNERRES
• La réussite foudroyante d'une PME creusoise

18 / RACINES

18-19 /
Dans les entrailles des Archives départementales



20 / CULTURES

20-21 /
PARC ANIMALIER
• Embarquement pour la planète loups
22-23 /
ABBAYE DE PRÉBENOÎT
• L'ode au végétal



Solidarité et développement



Les contours de la nouvelle étape de la décentralisation voulue par le Premier Ministre commencent à se dessiner. J'en retiendrai une bonne nouvelle pour notre département : la compétence du Conseil Général en matière de politique de proximité, notamment sur le plan social, est réaffirmée par le Législateur. Toutefois, pour être à la hauteur de la "révolution tranquille" des lois Defferre et Mauroy de 1982 et 1983, ce "nouvel élan décentralisateur" devra

répondre clairement à la question des moyens donnés aux collectivités. La préparation du budget primitif 2003 du Conseil Général, dont l'adoption a dû être différée à fin mars, nous en a d'ailleurs donné une illustration parfaite, avec le financement de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), cause unique de l'augmentation des impôts. Cette grande loi sociale améliore très sensiblement les conditions du vieillissement ; elle finance la prise en charge de ses conséquences et crée un nombre important d'emplois (400 en Creuse, à domicile et en établissement). Mais son succès sans précédent a posé une question fondamentale, celle du prix de la solidarité : solidarité avec les personnes âgées, solidarité avec les territoires fragiles.

La Creuse a dû rappeler à l'Etat son devoir de régulateur. Celui-ci l'a assumé partiellement ; en effet, notre action inlassable auprès des plus hautes autorités du pays a montré clairement les difficultés d'un département comptant la population la plus âgée de France et un potentiel fiscal parmi les plus faibles. Le compte n'y est pourtant pas, ni pour 2002, ni pour 2003, encore moins pour 2004 puisque l'avenir de l'APA n'est pas assuré à ce jour. Et c'est au prix de choix rigoureux, avec le souci d'allier la solidarité et le maintien d'un niveau élevé d'investissements afin de contribuer au développement de la Creuse, que nous avons pu limiter la pression fiscale.

La décentralisation, comme l'APA, doit permettre d'améliorer les services offerts à la population. Un préalable s'impose toutefois : celui des moyens, financiers et humains, que l'Etat transférera avec ses compétences. Il en va, en effet, de notre capacité à maîtriser notre propre avenir. À quoi de nouvelles compétences nous serviraient-elles, si nous n'avions pas les moyens de les exercer ? Nous n'en sommes pas encore là, mais nous serons évidemment très vigilants.

Bonne lecture.

Jean-Jacques LOZACH
Président du Conseil Général



Action sociale
+ 33%



Collèges
+ 106%



Routes
+ 19%



Développement économique
+ 3%



Incendie et Secours
+ 3,2%



BUDGET 2003

125,6 M€ pour bâtir l'avenir

Le financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie pèse fortement sur le budget 2003, adopté par le Conseil Général le 24 mars.

Le recours à la fiscalité a permis de garantir un équilibre entre la solidarité et les investissements indispensables au développement du Département.

La préparation du budget primitif 2003 du Conseil Général, très largement perturbée par les incertitudes planant sur le financement de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), n'aura pas été un exercice facile. Une première, sans doute, dans l'histoire de la collectivité, qui a dû vivre au rythme des reports successifs des décisions gouvernementales quant à la prise en charge par l'Etat du surcoût de l'APA.

Au bout du compte, on sait ce qu'il en est. Pas de rattrapage pour les dépenses 2002 et rien de réglé pour 2004. Pour 2003, l'enveloppe attribuée par le Gouvernement couvre un peu plus des deux tiers d'une dépense de 18,5M€, laissant 5,7M€ à la seule charge du Département.

Pour financer une partie de cette somme, le Conseil Général a dû recourir à une augmentation de la fiscalité départementale de 16,9 %. L'effort fiscal demandé aux Creusois pour payer le prix de la solidarité nationale est regrettable. Mais il était indispensable, à la fois pour financer l'APA elle-même et pour préserver la capacité du Conseil Général à intervenir dans le développement de la Creuse. À titre d'exemple, les 5,7M€ manquants de l'APA, c'est presque la totalité du budget d'investissement des collèges (5,9M€)...

Le budget voté le 24 mars s'établit donc à 125,6M€, en forte progression par rapport à celui de 2002 (105,9M€). La raison principale tient à la progression du budget

de l'aide sociale (dont l'APA), qui couvre aujourd'hui plus de la moitié du budget de fonctionnement du Département, mais le Conseil Général réaffirme aussi ses priorités de développement.

C'est le cas pour la formation et l'éducation, avec la création d'une plate-forme technologique à Felletin pour renforcer le pôle formation du Bâtiment, avec les importants travaux dans les collèges. Le montant des engagements budgétaires en direction des collèges est d'ailleurs en progression de 106%, c'est-à-dire plus du double de l'année dernière, avec le démarrage de la construction du nouveau collège de Boussac.

Priorité réaffirmée également pour le développement économique, avec la téléphonie mobile, les aides à la filière agricole et la confirmation de la priorité donnée au secteur touristique.

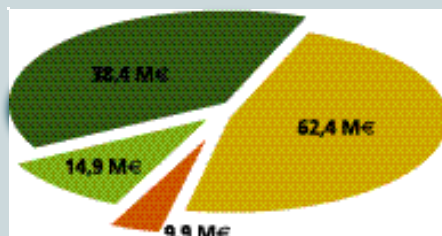
Avec un programme routier en progression de 19% par rapport à l'année dernière, le Conseil Général poursuit l'aménagement de l'axe nord-sud et effectue, dans le sud du départe-

ment, des travaux indispensables au développement économique et à la sécurité du secteur. Budget également conséquent pour tout ce qui touche à l'aménagement du territoire départemental, avec près de 4,5M€ pour aider les communes dans les travaux d'électrification, d'adduction d'eau, d'assainissement, etc.

Des priorités réaffirmées



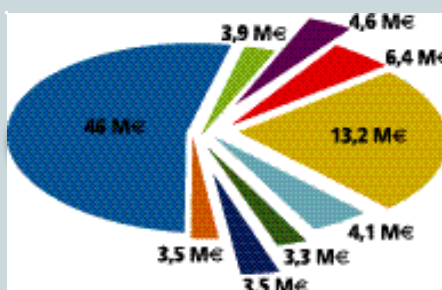
Collèges : Bo ussac, etc



D'où viennent les recettes ?

125,6 M€

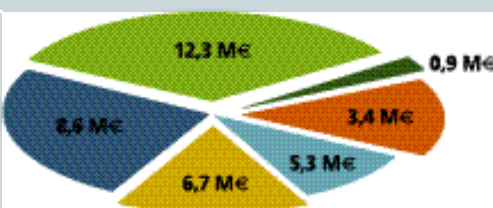
Emprunts	7,9 %
Dotations de l'Etat	49,7 %
Fiscalité et taxes	30,5 %
Autres recettes (subventions, participations, divers)	11,9 %



Dépenses de fonctionnement

88,3 M€

Administration générale, Divers	4 %
Personnel	14,9 %
Incendie et Secours (SDIS)	3,7 %
Aide sociale (dont APA)	52,1 %
Education, Culture, Sports	4,6 %
Voirie, Equipement rural, Logement	5,2 %
Transports	7,2 %
Action économique (Agriculture, Economie, Tourisme)	4,4 %
Finances (intérêts de la dette)	3,9 %



Dépenses d'investissement

37,3 M€

Administration générale (bâtiments, divers)	2,6 %
Education, Culture, Sports	18 %
Voirie	23,3 %
Equipement rural, Logement, Politique territoriale	14,2 %
Action économique (Agriculture, Economie, Tourisme)	9,1 %
Finances (capital de la dette)	32,8 %



Les travaux de terrassement du nouveau collège de Boussac ont débuté. La livraison est prévue pour la rentrée de septembre 2004. Il en coûtera au Conseil Général 3,5M€ cette année et 4,1M€ en 2004.

La construction du nouveau collège de Boussac, dont les travaux viennent de commencer, constituera évidemment le gros poste budgétaire en matière d'investissements en faveur de l'Education. Il s'agit même, depuis la décentralisation et le transfert de la compétence sur les collèges au Département, du premier chantier de cette envergure.

L'impact sur les finances départementales est important, puisqu'il représente au total 106% d'augmentation de l'ensemble des crédits de l'Education (8,1M€ contre 3,9M€ au budget primitif 2002), et même de 206% si l'on ne compte que l'investissement.

Toutefois, le chantier de Boussac (3,5M€ sur 5,9M€ d'investissement, et encore 4,1M€ en 2004) n'empêchera pas le Conseil Général de s'occuper des autres établissements du département. De grosses interventions sont ainsi prévues dans les collèges d'Ahun (création d'un atelier de technologie), de Parsac (création de salles de cours) et de Martin Nadaud - Guéret (réfection de façades, restructuration et mise en sécurité). Ces gros chantiers n'ont pas, non plus, conduit à réduire le "train de vie" des collèges creusois, puisque le budget de fonctionnement est lui aussi en légère augmentation : 2,2M€ contre 2M€ en 2002 (+10%). Il s'agit là de faire face aux besoins courants des collèges et ainsi de permettre une qualité d'enseignement qui est un investissement pour l'avenir.

Routes : cap au Sud

Le réseau routier départemental (4.263km) représente une charge importante dans le budget du Conseil Général (23,3% du budget d'investissement). Pourtant, en 2003, le Département va accroître son effort : plus de 13 M€ au total, soit un accroissement de 19% des dépenses de voirie, où l'investissement se taille la part du lion (+29%).

Le fonctionnement englobe les crédits affectés à l'entretien courant : signalisation, curage des fossés, élagage, entretien des chaussées, etc. Le tout pour 2,2M€. D'autres actions engagent le budget départemental, comme le plan d'intervention sur les ouvrages d'art (ponts), la végétation ou encore le service hivernal.

En investissement, outre le renouvellement du matériel et autres réparations ou mises aux normes des installations (subdivisions de l'Equipement), le PRID (programme routier d'intérêt départemental) et le PRIR (programme routier d'intérêt régional) mobiliseront chacun plus de 1,5M€, avec des efforts particuliers pour le sud du département.

Pour le PRID, la programmation 2003 concerne la fin des travaux sur la RD3 pour la liaison entre Royère et le lac de Vassivière, des aménagements de sécurité dans les virages de la RD8 au lieu-dit "Puy Lacroix" (commune de Saint-Pardoux Morterolles) et un raccordement de voirie à Bourgneuf, entre la RD8 et le principal axe au sud du département, la RN141, ces derniers travaux étant cofinancés dans le cadre du Contrat de Plan Etat - Région.

Pour le PRIR, il s'agira de poursuivre l'amélioration de l'axe Nord - Sud (RD982) à l'entrée Nord de La Courtine et dans la traverse du Masbet (commune de Croze).

À ces deux programmes s'ajoutent : les grosses réparations

pour près de 900.000€ ; les traverses d'agglomération (Lavaveix-les-Mines et Châtelus-le-Marcheix) pour 1M€ ; le programme d'axes avec des renforcements prévus à Boussac-Bourg (RD997), Le Grand Bourg (RD912) et La Souterraine et Saint-Agnant de Versillat (RD951).

Un programme 2003 conséquent, en attendant l'adoption d'un schéma départemental qui permettra de fixer durablement les priorités du Conseil Général.



En attendant l'adoption d'un schéma qui fixera les priorités du Conseil Général, le budget 2003 des routes prévoit d'importants travaux pour désenclaver et sécuriser le Sud du département.

Les compétences obligatoires du Conseil Général

Depuis la loi de décentralisation de 1982 qui l'a reconnu comme collectivité territoriale de plein exercice, et celles qui ont suivi pour préciser ses interventions, le Conseil Général assume des compétences dans les domaines suivants :

- Action sociale (protection maternelle infantile, personnes âgées, etc.) ;
- Collèges (fonctionnement, entretien et construction) ;
- Transports scolaires ;
- Routes départementales ;
- Service départemental d'incendie et de secours ;
- Aménagement rural (remembrement) ;
- Archives départementales et Lecture publique.

Le Conseil Général a toutefois d'autres champs d'intervention à travers lesquels il affirme son rôle dans l'aménagement et le développement du territoire : l'action économique, la culture, le tourisme, l'environnement, etc. La nouvelle étape de la décentralisation va transférer de nouvelles compétences aux départements :

- Renforcement de la compétence Action sociale (politique de l'enfance, insertion des adultes, RMI, fonds de solidarité pour le logement, handicap) ;
- Routes nationales (sauf les autoroutes et les grandes liaisons d'aménagement du territoire comme la RN145) ;
- Personnel des collèges, médecine scolaire ;
- Politique de l'eau et élimination des déchets ménagers et industriels banals.

Les différentes phases du budget

Le budget primitif est préparé par les services du Département et les commissions spécialisées composées d'élus, sous l'égide du Président. Le projet doit être soumis au vote des élus avant le 31 mars de l'année d'exécution du budget. Le budget primitif peut-être modifié en cours d'année (évolution à la hausse ou à la baisse des recettes). Ces ajustements ont lieu deux à trois fois par an : ce sont les décisions modificatives (DM1, DM2).



L'indispensable solidarité

Fiscalité : +16,9%

Pour équilibrer son budget primitif 2003, le Département s'est vu contraint d'augmenter sa fiscalité de 16,9%. Cette hausse s'explique uniquement par le financement de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie. Et encore ne correspond-elle pas exactement à la surcharge financière liée à cette grande réforme sociale.

Il faut, en effet, savoir que les départements ne vont toucher aucun rattrapage pour 2002, année de la mise en œuvre de cette mesure. Or, en 2002, l'APA a coûté l'équivalent de 23% de fiscalité au Conseil Général de la Creuse, qui n'a pas reporté cette dépense sur les impôts locaux (2% l'année dernière). Pour 2003, les mesures décidées par le Gouvernement ne compensent pas la totalité de la charge financière. Il manque 5,7 M€, soit l'équivalent de 28% de fiscalité.

Autrement dit, le cumul des années 2002 et 2003 aurait dû conduire à augmenter de 51% la fiscalité départementale ! Une telle hausse aurait été inacceptable, injuste pour les ménages dans un département où la moitié d'entre eux ne sont pas imposés sur le revenu, pénalisante pour les entreprises.

Enfin, il faut savoir que le financement de l'APA est une dépense de fonctionnement, donc récurrente. Elle ne peut être financée par l'emprunt, sauf à faire ce que l'on appelle, dans le jargon budgétaire, de la "cavalerie" : différer cette charge sur les années à venir.

Ce que ça va coûter

La hausse de 16,9% de la fiscalité locale se traduira concrètement par les augmentations suivantes :

- 18€ pour la taxe d'habitation (118F), par référence à la valeur locative moyenne ;
- 11,30€ pour le foncier bâti (74,10F), par référence à la base moyenne imposée.

Ce que font les autres

Dès l'an dernier, certains départements ont anticipé l'évolution de leur fiscalité, et quelquefois dans des proportions colossales. Ainsi, alors que la Creuse contenait l'augmentation de sa fiscalité à celle du coût de la vie (2%), 13 départements avaient voté une augmentation de leurs taux supérieure à 8%. Citons la Haute-Savoie (30%), le Lot-et-Garonne (28%) et même le Rhône (15%).

En 2003, on citera l'Aveyron, le Cantal, la Charente, le Gers, les Pyrénées Atlantiques, ou encore le Tarn, avec des taux supérieurs à 15, voire à 20%.

Le budget de l'aide sociale et de la santé connaît une augmentation de plus de 33% : près de 46M€, dont plus de 18,5M€ pour la seule APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie), contre un peu plus de 34,3M€ en 2002. À elle seule, l'aide sociale représente plus de la moitié du budget de fonctionnement du Département.



Dès fin 2002, 3.600 Creusois bénéficiaient de l'APA. Ils devraient être près de 4.000 fin 2003, lorsque le dispositif sera parvenu à pleine charge.

L'aide sociale recouvre un champ de compétences majeur du Conseil Général, qui va de la petite enfance aux personnes âgées, en passant par le RMI. Dans le détail, les chapitres principaux de l'aide sociale sont les suivants :

- Protection Maternelle et Infantile et Actions de Santé, 243.980€ ;
- Aide Sociale à l'Enfance, 8.727.855€ ;
- Aide Sociale Générale, 16.614.470€ ;
- Allocation Personnalisée d'Autonomie, 18.568.820€ ;
- Revenu Minimum d'Insertion, 1.258.559€.

C'est essentiellement l'explosion du budget de l'APA qui explique l'augmentation très sensible du budget de l'aide sociale et, par voie de conséquence, l'augmentation de la

fiscalité départementale (voir par ailleurs). Cela étant, il s'agit d'une solidarité indispensable. La grande loi sociale que constitue l'APA, en effet, permet de prendre en charge les conséquences financières liées au vieillissement et à la perte d'autonomie. Fin 2002, soit un an après sa mise en place, l'APA concernait déjà 3.600 personnes, dont 1.900 à domicile. Pour 2003 et la fin de la montée en charge de ce nouveau droit, on devrait atteindre 3.900 à 4.000 bénéficiaires. ■

Favoriser le développement économique

Échelon de proximité par excellence, le Conseil Général est également un acteur important du développement économique, notamment en tant que financeur des initiatives émergeant sur le territoire creusois. Trois grands secteurs contribuent, directement ou indirectement, à la dynamisation de l'économie départementale ; l'agriculture, l'aide économique au sens strict et le tourisme. L'ensemble connaît une progression de 3% de ses financements.

Dans le domaine agricole, outre les subventions aux organisations agricoles et aux différents organismes contribuant à la promotion de l'activité, le Département intervient en aides directes à l'installation de jeunes agriculteurs et aux CUMA, et en aides indirectes aux actions de remembrement et autres travaux fonciers permettant le développement de la filière. Au total, toutes interventions comprises (investissement et fonctionnement), le Conseil Général engage plus de 2,7M€ en faveur de l'Agriculture.

Pour l'aide économique au sens strict, le Département mobilise 2,3M€. Il s'agit là d'interventions multiples : aides à l'artisanat et au commerce (créations et reprises d'activités en milieu rural), budgets de la Mission Europe (programmes Leader + et Equal). À noter la participation du Conseil Général au financement de la plate-forme technologique bâtiment - réhabilitation au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, réalisée dans le cadre du Contrat de Plan Etat - Région pour renforcer



L'amélioration de la couverture en téléphonie mobile sera un élément important du développement économique. Le Département, qui dispose d'un diagnostic précis des zones à couvrir à l'issue des études réalisées en 2002, attend que l'Etat donne son feu vert et accorde ses financements aux priorités creusaises.

ce pôle de formation. À noter un premier dossier d'entreprise pour 2003, celui de la société HISTAC à Aubusson (16 emplois). Enfin, le tourisme reste un axe de développement prioritaire et après la grande campagne de communication de 2002, le Conseil Général maintient un niveau d'aide élevé à ce secteur d'activité (plus de 2,3M€) : financement du Comité départemental du Tourisme, aides aux créations d'hébergements touristiques, etc. ■

SDIS : un effort soutenu



Secourir des personnes, sauver des vies, telles sont les missions du SDIS (service départemental

d'incendie et de secours) dont le Conseil Général est le principal financeur. Si l'Etat exerce son autorité sur le SDIS pour tout ce qui concerne la partie opérationnelle et les missions de prévention, son financement provient des cotisations des collectivités du département : le Conseil Général pour moitié, l'ensemble des communes et communautés de communes pour l'autre moitié. Pour 2003, la part départementale s'élève à 3.312.000€, soit une augmentation de 3,2% par rapport à 2002. Cette augmentation s'inscrit dans la logique d'un plan budgétaire pluriannuel adopté par le conseil d'administration du SDIS pour la période 2002-2004.

Culture : faire vivre le territoire

Globalement, les crédits consacrés à la culture augmentent de 11% par rapport au budget primitif 2002. Cette évolution résulte de la volonté de contribuer à la diffusion de la culture, outil de lien social encore plus nécessaire dans un département rural comme le nôtre.

En fonctionnement, les crédits du Conseil Général (plus de 1,3M€) répondent à la fois aux dépenses courantes des services culturels du Département (Archives, BDP, ENM, Musée) et aux demandes de subventions des associations culturelles qui, partout, contribuent à l'animation du territoire creusois.

En investissement, les crédits s'élèvent à près de 740.000€ et correspondent aux travaux suivants :

- Acquisitions courantes et, cette année, informatisation des Archives départementales.
- Acquisitions courantes et travaux de réfection dans les locaux de la Bibliothèque départementale de Prêt.
- Acquisitions courantes à l'École nationale de Musique.
- Acquisitions d'œuvres et travaux de renforcement des toitures - terrasses au Musée départemental de la Tapissierie.

La météo en Creuse

Météo France dispose d'un centre départemental à Guéret (Grancher) qui effectue des prévisions spécifiques au département.

Pour faire des prévisions précises, il faut des observations denses. Cette densité est assurée à deux niveaux : par le réseau de 15 stations automatiques RESALIM, dont le fonctionnement est partagé entre Météo France et le Conseil Général ; par le réseau climatologique qui regroupe une quarantaine d'observateurs bénévoles.

"Journée" type

Le bénévole météo est un lève-tôt. Il doit effectuer son relevé des précipitations tombées dans les dernières 24 heures, sans tarder. Pour cela, il dispose du matériel que le Centre départemental de Météo France en Creuse a mis à sa disposition : un large pluviomètre avec un cône de concentration qui dirige l'eau de pluie vers une éprouvette située en son centre et qui améliore la précision de la mesure. Il repère alors la valeur indiquée par l'éprouvette en millimètres et dixièmes. De retour à l'intérieur, il note cette valeur dans le grand carnet d'observation de Météo France et précise également les grands traits du temps comme les nuages et le vent, ainsi que l'occurrence de brouillard, d'orage ou de grêle. Et si c'est le premier jour du mois, le bénévole envoie le récapitulatif mensuel précédant à Météo France, par voie postale.

La "journée météo" du bénévole s'arrête là, en général. Sauf quand il neige. Là, il faut rentrer le grand cône à l'intérieur pour faire fondre la neige doucement, mettre le cône de secours à la place, dehors. Et puis, de temps à autre, un peu d'entretien des instruments en attendant la visite annuelle des météorologistes professionnels.

Réunions publiques

La première des réunions publiques organisées pour informer sur la mission d'observateur bénévole a eu lieu à Gouzou le 1^{er} avril.

Les trois autres réunions :

- Grand-Bourg (salle espace et loisir) le 8 avril à 18h00 ;
- Crocq (salle de la mairie) le 29 avril à 18h00 ;
- Bonnat (salle de la mairie) le 6 mai à 18h00.

⇒ METEO

Faites la pluie et le beau temps

Pour accomplir sa mission, Météo France s'appuie notamment sur un réseau d'observateurs bénévoles. Le Conseil Général et Météo France organisent une campagne d'information... et de recrutement.

Il manque une vingtaine de bénévoles pour atteindre un rendement optimal.



Chaque matin, les observateurs bénévoles effectuent les relevés pluviométriques et de température.

Si vous rêvez de faire la pluie et le beau temps, c'est l'occasion à saisir ! Devenir observateur bénévole au service de Météo France. Bien sûr, n'est pas Zeus qui veut et vous n'aurez aucun pouvoir sur les éléments. En revanche, vous aurez un rôle particulièrement utile pour l'ensemble de vos concitoyens. En effet, l'action des observateurs bénévoles du réseau climatologique permet de recueillir des données (pluviométrie, vent, températures) indispensables. Il s'agit pour Météo France d'avoir une bonne connaissance du climat et des "microclimats" du département (les différences pluviométriques sont parfois très importantes) qui lui permet d'affiner l'adaptation de ses prévisions aux caractéristiques locales. Ajoutez que les mesures effectuées par les observateurs bénévoles servent aussi à l'élaboration des rapports météo dans le cadre des dossiers CATNAT (catastrophes naturelles). Que ces mesures viennent à manquer et la procédure peut ne pas aboutir.

Un rôle indispensable

Si elle est souvent la suite logique d'une passion, l'action des observateurs bénévoles est donc indispensable, même si les moyens techniques

évoluent. Depuis une quinzaine d'années, un réseau de radars météorologiques est progressivement mis en place sur l'ensemble du territoire français. Mais son déploiement est lent et coûteux (plusieurs millions d'euros), et ne touche qu'environ 5% du territoire creusois (*). Le réseau climatologique, avec ses observateurs bénévoles, reste donc essentiel pour le département, et pour un bon moment encore.

Or, une bonne couverture du territoire départemental nécessite environ 60 points d'observation, alors que le réseau creusois en compte actuellement une quarantaine. En clair, Météo France manque de bras. C'est pourquoi la commission consultative météo, qui réunit Météo France, le Conseil Général, la Chambre d'Agriculture et la Chambre de Métiers, a lancé une opération d'information destinée à recruter de nouveaux observateurs bénévoles, qui se traduit notamment par l'organisation de quatre réunions d'information.

(*) La portée hydrologique de ces radars, pour une qualité équivalente aux mesures des bénévoles, est d'environ 80 km. Les plus proches sont ceux de Bourges (Cher), Grèzes (Lot) et Cherves (Vienne), en projet.

Robert LARDY : Un demi-siècle de mesures



Robert Lardy est une figure. Dans son village de Maisonnisses comme dans le réseau climatologique creusois. Plus d'un demi-siècle d'observation du temps qu'il fait. "J'ai débuté quand je suis revenu du Maroc, en 1948. Au début, c'était pour dépanner mon père, qui était lui-même bénévole, puis j'ai carrément pris le relais".

Comme un métronome, chaque matin, les relevés dans la station installée au fond de son jardin : pluviométrie, température, humidité, vent. Et chaque fin de mois, le relevé mensuel adressé à Météo France. "J'étais agriculteur. Vous savez, la météo c'est vital quand on vit à la campagne. Et puis, c'est mon plaisir de faire ça tous les matins". C'est même une vraie passion, qui amène Robert Lardy à vous ouvrir le livre aux souvenirs. Des anecdotes, comme s'il en pleuvait... Et une philosophie du temps qu'il fait, mi-scientifique, mi-proverbiale. "À la campagne, on connaît la nature et on ne se trompe pas sur le temps qu'il va faire. C'est notre observation à nous, celle de tous les jours". Taquin, Robert Lardy vous dirait même qu'il a épâté plus d'un technicien de Météo France. Plus d'un demi-siècle d'observations oblige.

Et aussi...

RENDEZ-VOUS SOUS LE PREAU



Les travaux du nouveau préau du collège Marouzeau s'achèvent et nul doute qu'il fera le bonheur des élèves de l'établissement guérétois. Le bâtiment était, en effet, muré depuis une dizaine d'années, de sorte que les collégiens n'avaient aucun lieu où s'abriter autre que les couloirs. Combinant la structure originelle du bâtiment et une extension de l'ordre de 80 m², le nouveau préau présente une surface totale de près de 300 m² répartie en trois espaces : une partie centrale abritée dans le prolongement de la cour et deux foyers de part et d'autre, l'un pour des activités calmes (lecture, jeux de cartes, ordinateurs), l'autre pour des activités plus bruyantes (ping-pong, baby-foot).

L'opération, intégralement financée par le Conseil Général, s'élève à 228.000 €. Le prix d'une meilleure qualité de vie pour les 640 élèves du collège Marouzeau.

EN ROUTE POUR LE LAC

L'un des plus gros chantiers du programme routier d'intérêt départemental 2002 est en cours de réalisation. Commencée l'automne dernier par d'importants travaux de terrassements, la réalisation d'une nouvelle portion de la RD3, entre Royère et le lac de Vassivière, a repris (notre photo). Pour un montant de 1,5 million € financé par le Conseil Général,



une nouvelle voie élargie et sécurisée permettra une nette amélioration des conditions de circulation dans le secteur, au bénéfice des riverains comme des touristes. Objectif : livraison de la route avant la saison estivale.

L'autre gros chantier du programme routier d'intérêt départemental 2002 est achevé depuis plusieurs mois. La consolidation de la digue de l'étang de La Chapelle St-Martial, qui a permis la sécurisation et l'élargissement de la RD13 à l'entrée du bourg, en venant d'Ahun, offre aujourd'hui un panorama agréable et les tracasseries de l'été dernier liées à la coupure de la circulation sont oubliées.

Et aussi...

CONSEIL GENERAL DES JEUNES : À LA RENTREE

À la rentrée scolaire 2003-2004 sera installé le Conseil Général des Jeunes, l'une des mesures préconisées dans le cadre du Schéma départemental Enfance - Jeunesse - Famille adopté par l'Assemblée départementale le 19 avril 2002.

Ces derniers mois, plusieurs réunions ont eu lieu afin de préparer sa mise en place, en partenariat avec l'Inspection d'Académie et les représentants de tous les collèges creusois. Des réunions d'information à destination des élèves vont avoir lieu dans les établissements, durant le printemps, avec la participation des conseillers généraux.

Le Conseil Général des Jeunes permettra d'installer un membre titulaire (élève de 3^{ème}) et un membre suppléant (élève de 4^{ème}) par collège. Les élections auront lieu en même temps que celles des délégués de classes, à la rentrée, de sorte que le Conseil Général des Jeunes puisse être installé avant la fin septembre et commencer ses travaux (sessions plénières à l'Hôtel du Département, travaux en commissions décentralisés) ; les jeunes Creusois pourront ainsi faire l'apprentissage de la vie publique, en conduisant de A à Z les projets qui leur tiennent à cœur, avec le soutien des services du Département.



➔ ETANG DES LANDES

Classé en réserve, c'est tout naturel...!

De nombreux travaux d'aménagement et d'entretien ont été réalisés ces derniers mois autour de l'étang des Landes, la faune et la flore qu'il abrite, va faire l'objet en réserve naturelle annoncé pour la fin de l'année.

L'étang des Landes est l'un des joyaux du département. Autour de ses 102 hectares d'eau occupant la partie sud-est du bassin de Gouzon, au pied du massif de Toulx-Sainte-Croix, il présente le développement d'une flore originale qui a justifié il y a plus de vingt ans sa reconnaissance en Zone naturelle écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF). En 1989, c'est sa richesse en matière avifaune qui est reconnue avec le label "Zone d'intérêt communautaire pour les oiseaux" (ZICO).



Le joyau faunistique et floristique de la Creuse attend son classement en réserve naturelle pour cette année. Dans le même temps, le Conseil Général a confié au cabinet SADL la conduite d'une étude d'aménagement du site.

Aujourd'hui, plus de trois cents ans après son aménagement par le seigneur de Lussac, Joseph Detiangés, l'étang des Landes est en passe d'obtenir l'ultime reconnaissance en matière d'environnement, le classement en réserve naturelle. La procédure, longue et complexe, lancée à la fin de l'année 2000, arrive en

effet à son terme. Après la phase de consultation locale et l'enquête publique qui se sont conclues par un avis favorable, le projet de classement en réserve naturelle va maintenant faire l'objet de consultations nationales auprès des différents ministères concernés. Le décret définitif du Conseil d'Etat est attendu pour la fin 2003. Selon toute logique, il devrait entériner le classement en réserve naturelle de l'étang et des parcelles alentour, soit une superficie totale d'environ 165 hectares. L'étang des Landes sera alors le premier site classé "réserve naturelle" en Creuse et le deuxième du Limousin.

D'indispensables travaux de restauration

Alors que peu de choses avaient été réalisées concrètement autour du site depuis son acquisition en 1995, l'étang des Landes a été l'objet de toutes les attentions du Conseil Général depuis 2001, et plus particulièrement depuis le printemps 2002.

D'abord d'indispensables travaux d'entretien ont permis d'assurer la préservation des équilibres du site : démolition de hangars à bateaux et de pergolas, réfection d'une passerelle devenue dangereuse, évacuation de l'îlot échoué, nettoyage du canal, girobroyage, etc. En concertation avec la DIREN, et avec la participation de l'Europe et de l'Etat, des travaux d'aménagement ont également été effectués, pour un coût de plus de 59 000 € : restauration de l'anguillère, abaissement du déversoir, réfection de la cave avec couverture en roseau, aménagement dans la maison d'habitation d'un bureau avec sanitaires et toilettes publiques, etc. La plupart de ces aménagements ont été réalisés par une entreprise d'insertion qui dispose d'une antenne à Ahun.

Ajoutons le souci d'animer le site, avec la pêche de l'étang qui s'est déroulée à l'automne. Cette pêche miraculeuse a permis de récupérer 20 tonnes de poissons. Elle a aussi permis de

très nombreux Creusois de faire ou refaire connaissance avec les lieux. En 2003, ces différentes actions de préservation seront complétées par la construction d'un muret en amont, sur la rive droite à proximité de l'anguillère, et par l'acquisition de 24 hectares de terrain dans le périmètre de la future réserve naturelle.

Aménager dans la concertation

Mais les ambitions affichées par le Conseil Général pour l'étang des Landes ne s'arrêtent pas là, et 2003 sera bel et bien un tournant pour l'avenir du site. En effet, c'est cette année que va être lancée l'étude d'aménagement global. Missionné par le Département pour conduire ce dossier, le cabinet SADL de Saint-Ceyrac (Dordogne), s'est associé la collaboration de Gilles Clément, le paysagiste creusois de renommée internationale.

SADL va travailler pendant six mois, en étroite collaboration avec la population, les élus locaux et l'ensemble des acteurs intéressés par le devenir du site. Il s'agit de concevoir un projet d'aménagement ambitieux et harmonieux, où tourisme et pédagogie de l'environnement, activités traditionnelles, randonnées et observation de la nature pourront cohabiter sans attenter à l'intégrité de l'étang des Landes.

Au début du mois de mars, le Comité de pilotage de ce projet a été officiellement installé à Lussac. Il comprend des représentants du Conseil Général, des collectivités locales, des services de l'Etat ainsi que des associations habilitées à gérer la pêche, la chasse, le tourisme ou l'environnement. Chacun pourra ainsi trouver ses marques tout en suivant l'étude d'aménagement. Signe que c'est bien dans la concertation la plus large que se dessinera le développement durable de l'étang des Landes. Signe également que le Conseil Général a la volonté de réaliser une véritable action de développement local à partir de ce site.



De nombreux travaux ont été réalisés en 2001 et 2002 sur le site de l'étang des Landes, avec notamment la réfection de l'anguillère, la réfection complète d'une passerelle, ou encore la couverture en roseaux de la cave.

Et aussi...

COUP DE CHAPEAU AUX POMPIERS CREUSOIS



Les sapeurs pompiers creusois, auxquels nous consacrons le dossier du n°5 du Magazine de la Creuse, ont montré une nouvelle fois leur esprit de solidarité en participant activement au plan POLMAR et aux travaux de dépollution des plages des Landes souillées par le pétrole. Entre fin janvier et février, trois colonnes mobiles se sont déplacées dans le Sud-Ouest : 22 hommes à Lit et Mixe (ramassage de boulettes et de branchages) ; 26 hommes à Hossegor, Seignosse et Tarnos (ramassage de galettes, grosses plaques, bois et matières plastiques) ; enfin 27 hommes une seconde fois à Seignosse (ramassage de boulettes et de bois).

LEPAUD EN FÊTE



Les installations de l'aéroport de Lépaud connaîtront une activité inhabituelle, les 17 et 18 mai, avec l'organisation d'un Fly In. Ce type de manifestation n'est pas un meeting aérien ; c'est un peu l'équivalent aéronautique des concentrations de motos ou de voitures : les avions arrivent quand ils le veulent, il n'y a pas de programme de présentation, ni d'entrée payante. Ce sera toutefois l'opportunité de voir évoluer des avions de tous les âges et en grande quantité, puisque pas moins de 150 pilotes ont été invités. Nombre d'entre eux sont d'ailleurs des instructeurs d'Air France, responsables des entraînements hors ligne. Une belle occasion de leur montrer les potentialités de la plate-forme de Lépaud.

Air France, qui fête cette année ses 70 ans d'existence, participera d'ailleurs activement à cette manifestation montée par Thierry et Béatrice Paris avec le soutien du Syndicat mixte gestionnaire du site.

→ TOURISME

La nature est un cadeau

La nouvelle collection des brochures de promotion du Comité départemental du Tourisme vante la nature creusoise.

La plaquette d'appel, notamment, qui propose aux touristes de s'offrir un jardin.

Faites-vous une fleur, offrez-vous un jardin". Toujours résolument tournée vers la clientèle urbaine en mal d'air pur et de ressourcement, la communication 2003 du Comité départemental du Tourisme s'inscrit dans la continuité de la campagne d'image développée en 2002 dans le métro parisien. L'année dernière, il s'agissait d'affirmer la place de la Creuse au rang des destinations "tourisme vert". Cette année, fort de la croissance des demandes de documentation générée par cette campagne (près de 30%), le CDT passe à l'étape suivante, avec un slogan précisant l'offre creusoise.

La "cible" reste la même : la clientèle urbaine, que ce soit sur le plan national (région parisienne, le grand ouest, le centre et le sud-est) ou européen. L'approche "marketing" de la destination Creuse vise à la "vendre" comme un "produit" répondant aux attentes nouvelles des consommateurs de la campagne, de nature, d'activités de plein air et culturelles. La Creuse est donc un jardin, ici domestiqué par le savoir-faire de l'homme, là sauvage, partout terrain de découvertes. Et quand le temps et l'espace sont les deux denrées les plus rares et précieuses d'un quotidien étouffant, passer quelques jours dans

ce jardin est un cadeau. "Offrez-vous ce que vous méritez. Du temps, du vert, du bleu, du ciel, de l'eau, de l'horizon, du bien vivre, du bon vivre, des sourires", dit la plaquette d'appel 2003 du CDT.

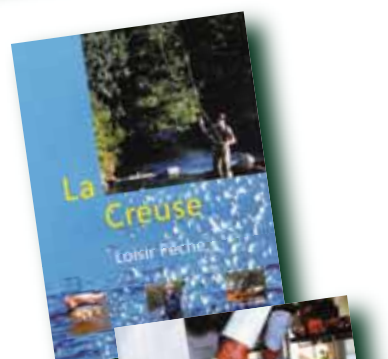
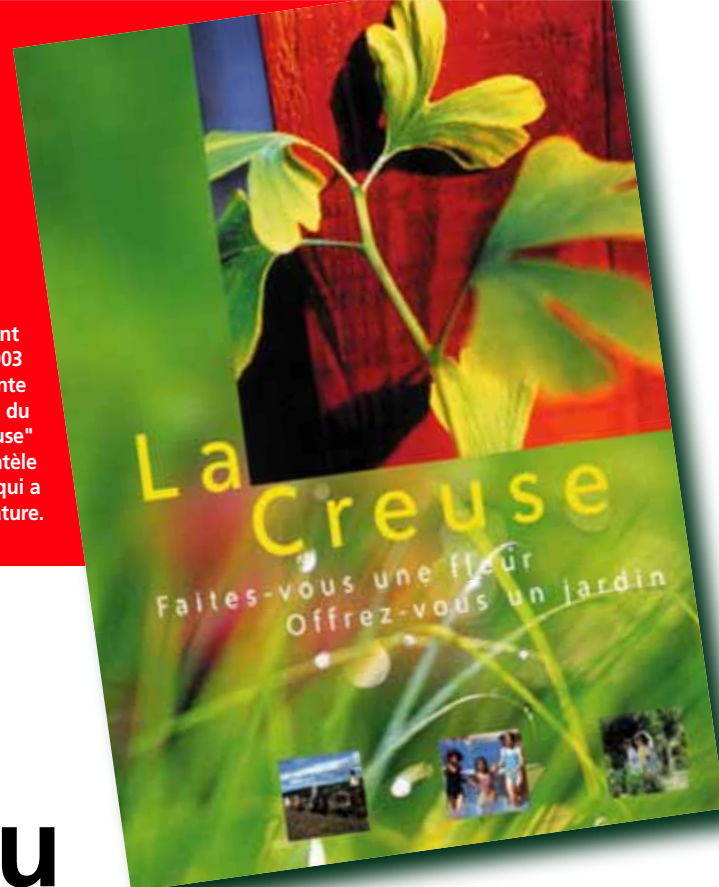
Sur le même registre "très nature", les différents catalogues édités par le CDT - "Week-ends et séjours découverte", "Campings et Villages de Vacances", "Hôtels et Restaurants", "Loisir Pêche" - proposent l'ensemble des possibilités de séjours sur le département (photos ci-contre).

Un prix spécial à Nantes

Si la Creuse n'est pas la seule destination "verte", le message et la qualité de la réalisation de cette plaquette ont été manifestement bien perçus. A preuve la bonne surprise qui a ponctué le Salon du Tourisme de Nantes, en février dernier, où s'étaient rendus 550 exposants et plus de 35.000 visiteurs : le Comité départemental du Tourisme a eu le plaisir de recevoir une mention spéciale lors de la remise des trophées.

Il ne reste plus qu'à espérer un été plus clément qu'en 2002 afin que le jardin creusois puisse montrer toutes ses potentialités au plus grand nombre.

Le document d'appel 2003 du CDT vante les charmes du "jardin Creuse" à une clientèle urbaine qui a soif de nature.



En application de l'article 9 de la loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, un espace d'expression libre est réservé aux groupes d'élus de l'Assemblée départementale

GROUPE DE LA GAUCHE PLURIELLE

La cohésion territoriale menacée



L'Allocation Personnalisée d'Autonomie a été sous les feux de l'actualité. L'APA a en effet montré toute sa pertinence, en répondant concrètement aux besoins des personnes âgées en termes de dépendance et de maintien à domicile. L'APA est une loi juste, parce qu'elle offre aux plus modestes une prestation universelle, égalitaire et adaptée, parce qu'elle prend en compte l'aspiration de chacun à vieillir dans la dignité.

En Creuse, son application a été exemplaire, grâce à l'implication des personnels de la Direction de la Solidarité et de l'ensemble des partenaires associatifs. 3.600 personnes âgées bénéficient aujourd'hui de cette prestation, qui a aussi contribué à créer 400 emplois. Avec mes collègues de la majorité départementale, nous n'avons pas cessé de réclamer le concours financier de l'Etat, pour que la loi puisse s'appliquer de manière égale sur l'ensemble du territoire national sans pénaliser les contribuables locaux. Pourtant, il manquera cette année au Département 6 millions €, soit l'équivalent de 30 points de fiscalité. Pire, le Gouvernement n'a donné aucune garantie pour 2004, laissant en suspens le choix entre une

hausse des prélèvements et une prestation revue à la baisse. La question de l'APA est d'ailleurs révélatrice de la manière dont le gouvernement Raffarin entend mener sa réforme de la décentralisation. L'Etat va, en effet, transférer aux départements des compétences qui jusqu'à présent étaient de sa responsabilité, sans transférer les moyens financiers correspondants. C'est inacceptable !

Vous le savez, la Creuse est durement frappée par l'application de la politique libérale du Gouvernement. Des fermetures de classes sont annoncées, des menaces pèsent sur l'ensemble des services publics ruraux, des bureaux de postes, des liaisons ferroviaires, la succursale de la Banque de France, le camp de la Courtine. En s'attaquant aux forces vives de notre département, à notre service public, le Gouvernement met à mal la cohésion sociale et territoriale.

La majorité départementale se battra contre ces mesures désastreuses, parce qu'elles vont à l'encontre d'un maillage équilibré et vivant de l'espace rural, à l'encontre du développement de la Creuse.

William CHERVY
Président du Groupe de la Gauche Plurielle

GROUPE DE LA DROITE REPUBLICAINE

Les comptes de l'APA enfin équilibrés



Le Groupe de la Droite Républicaine s'est rendu le 11 décembre dernier à Paris afin de rencontrer Monsieur François FILLON, Ministre des Affaires Sociales, et Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat aux Personnes Agées. Les Conseillers Généraux Creusoises (voir photo ci-dessus avec les ministres) ont fait savoir qu'ils souhaitaient obtenir des compensations financières pour notre département.

Notre proposition portait sur la mise en place d'un fonds de péréquation et sur les modalités de calcul des compensations apportées par l'Etat. Nous demandions, en particulier, que le ministère prenne en compte le pourcentage des personnes âgées de plus de 65 ans, le pourcentage des personnes touchant le minimum vieillesse et le potentiel fiscal de notre département.

Hubert FALCO avait assuré que ses services examineraient cette question avec la plus grande attention.

PROMESSE TENUE puisque dans une lettre adressée à notre groupe le 26 février 2003, Hubert FALCO écrivait "Nous avons été particulièrement sensibles à la situation difficile du département de la Creuse au plan financier au regard notamment de l'importante progression des dépenses d'allocation personnalisée d'autonomie. C'est pourquoi il a été décidé de donner une suite favorable à votre proposition de consentir un effort particulier en faveur des départements les plus défavorisés."

Notre action intervient au-delà des querelles partisans, dans l'intérêt de tous. Le gouvernement de Lionel JOSPIN n'avait pas prévu de financement pour l'APA et la Creuse s'en trouvait lourdement pénalisée. Saluons ici le courage du gouvernement de Jean-Pierre RAFFARIN car il a pris ses responsabilités.

Au nom des Creusoises qui, en toute logique, n'auraient pas dû voir leurs impôts augmenter du fait de l'APA, le Groupe de la Droite Républicaine au Conseil Général de la Creuse remercie le Premier Ministre.

Le Groupe de la Droite Républicaine

Savoir prévenir les coups de foudre

< Les orages

L'orage est l'un des phénomènes atmosphériques les plus spectaculaires. Les orages sont des nuages au sein desquels se produisent des décharges électriques liées à l'opposition entre les charges positives et négatives. Le nuage caractéristique des orages est le cumulo-nimbus, reconnaissable par sa grande extension verticale et sa forte densité, à l'image d'une enclume.

< La foudre

Deux charges électriques opposées sont fortement attirées l'une vers l'autre, à tel point que la couche d'air intermédiaire isolante, entre la terre et le nuage, ne peut plus empêcher les charges de se rejoindre, et une décharge électrique se produit (ionisation). Les charges négatives situées dans la partie basse du nuage se déplacent vers les charges positives de la terre selon un parcours en zigzag appelé traceur, une sorte d'éclair pilote. Des amorces de décharges ascendantes prennent alors naissance à partir des points les plus exposés (pointes, clochers, sommet des arbres, etc.) à la rencontre des traceurs. Lorsque la liaison est établie, le canal d'air ionisé est traversé par le courant de décharge principal, le fameux coup de foudre.

< Les dangers

En France, chaque année, la foudre tue plusieurs dizaines de personnes et environ 20.000 animaux. Elle est aussi responsable de 17.000 incendies et d'un nombre important de dégâts sur les matériels électriques et électroniques. Un éclair peut abattre un arbre gigantesque ou une tour dont les murs sont humides, comme si l'on avait placé en leur centre une puissante charge de dynamite.

< Comment se protéger ?

Si l'on est surpris par l'orage et que l'on se trouve à l'extérieur, le mieux est de se réfugier dans un bâtiment ou une voiture dont la carrosserie métallique constitue une cage de Faraday qui protège du danger. Si ce n'est pas possible, il faut s'éloigner des arbres isolés, des sommets ou des arêtes car la foudre frappe le point le plus élevé qu'elle trouve. En forêt, les arbres les plus hauts constituent un danger plus grand, surtout s'ils se trouvent en lisière. Il est tout aussi dangereux de traverser une vaste plaine ou un champ dans lequel la personne serait la partie la plus exposée. Il ne faut en aucun cas manipuler un parapluie ou un objet pointu. Enfin, il ne faut jamais se coucher sur le sol lorsque qu'un orage éclate, mais se mettre en position accroupie, bras et jambes repliés, de préférence dans une cuvette au sol sec.

FRANCE PARATONNERRES

Une réussite "du ton nerre"

"France Paratonnerres" est sans conteste l'un des meilleurs exemples de PME creusoise qui allie savoir-faire et réussite commerciale. Dans un secteur très concurrentiel, cette petite entreprise artisanale distribue aujourd'hui ses produits de protection anti-foudre dans le monde entier.

Parlez-moi de la pluie et non pas du beau temps, le beau temps me dégoûte et m'a fait grincer les dents, le bel azur me met en rage...". Roger Chassain, comme Georges Brassens, chante l'orage et loue tous les tonnerres de Zeus, qui sont la raison d'être de "France Paratonnerres", son entreprise.

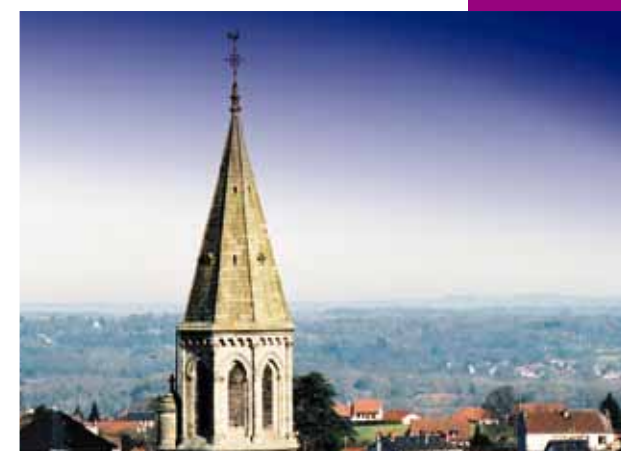
Son aventure "sur les toits" débute en 1974, quand il s'installe comme artisan dans le domaine des antennes de télévision et de radiocommunication, dans un petit pavillon des Coussières, à proximité de Guéret. Quelques années plus tard, c'est en côtoyant les paratonnerres, que Roger Chassain décide de réorienter ses activités : il traquera la foudre et les éclairs. 200 ans après la mise au point du premier paratonnerre (qui aurait dû, en toute logique, s'appeler le "parafoudre") par le génial Benjamin Franklin, un Creusois poursuit l'œuvre et, même, la réinvente. "Des paratonnerres, j'en ai installé jusqu'en 1987, explique Roger Chassain. Puis j'en ai créé un. J'ai déposé un brevet et je suis devenu fabricant".

Jusqu'en 1997, la production est plutôt marginale et deux à trois personnes composent l'équipe de "France Paratonnerres". "Ioniflash", la tête de paratonnerre qu'a inventée Roger Chassain, connaît alors un nouvel essor. Il faut dire que le système, qui ne fait appel qu'à des matériaux comme le cuivre ou l'innox sans aucun apport d'électronique, est très vite devenu l'un des fleurons des protections anti-foudre. Sans délaisser les implantations creusoises (bâtiments publics, monuments historiques, entreprises industrielles classées...) la société se tourne alors vers l'exportation. Les pays du Sud-Est asiatique et d'Amérique du Sud constituent un formidable marché. "Le savoir-faire français dans ce domaine est reconnu internationalement. Aujourd'hui, dans un marché très concurrentiel - il y a sept entreprises de ce type en France - nous avons réussi à nous imposer avec rigueur en offrant des installations de qualité".

"France Paratonnerres", qui bénéficie de la certification ISO 9001, compte à présent huit salariés (cadres, secrétaires, comptable, gestionnaire et ouvriers) et a gardé son implantation dans le petit pavillon des Coussières. Même s'il avoue

D'Eurodisney
à la Cité
Interdite

"Ioniflash",
la version
moderne
et creusoise
de l'invention
de Benjamin
Franklin.



Du clocher
de l'église de
Guéret à la base
de Kourou,
en Guyane,
le même
protecteur
contre les
colères célestes :
"France
Paratonnerres".

avoir songé un instant s'implanter sur Paris, Roger Chassain est resté fidèle à ses attaches creusoises et envisage d'étendre ses activités dans de nouveaux locaux à proximité. Il faut dire que, même si la récession économique que traverse le pays freine quelque peu la production, les raisons de rester confiant sont nombreuses. Le carnet d'adresses de "France Paratonnerres" ferait d'ailleurs rêver plus d'un chef d'entreprise : 22 pays étrangers, parmi lesquels Taïwan qui vient d'acheter 400 "Ioniflash", mais aussi la Chine, la Malaisie, le Vietnam, le Pérou, etc. Le label "France Paratonnerres" est aussi associé à des entreprises de renom comme EDF, France Telecom ou encore le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique). Sans compter des réalisations encore plus médiatiques comme la base de lancement du CNES à Kourou, en Guyane, le circuit des 24 heures du Mans ou encore la protection anti-foudre d'une partie du parc Eurodisney. "Et nous venons d'obtenir le marché de la Cité Interdite à Pékin", ajoute-t-il.

Bel exemple de réussite, s'il en est, pour une société creusoise qui a su exporter son expérience et ses compétences par delà nos frontières.



ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

Votre histoire est ici

Les Archives départementales constituent un des services du Conseil Général les plus fréquentés par le public. Parce qu'elles renferment notre mémoire collective. Et aussi parce qu'elles recèlent des tonnes d'informations qui font le bonheur des généalogistes que nous sommes tous, peu ou prou.

Silence. Le chuchotement est la règle pour demander un renseignement. Dans la salle de lecture des Archives départementales, on lit, on consulte, on cherche. On travaille, même si pour de nombreux visiteurs, ce travail est avant tout un plaisir. Les bruits de la circulation automobile, pourtant si proches, sont étouffés. Comme une coupure nécessaire avec le monde de l'instant, quand l'heure est à la quête de ses origines. "70% de nos lecteurs viennent pour la généalogie. C'est un phénomène sans cesse croissant, partout en France. Dans une société où l'on ne sait pas bien où l'on va, on cherche à savoir d'où l'on vient". Isabelle Maurin-Joffre, la directrice des Archives départementales de la Creuse, explique ainsi l'engouement du public pour la généalogie.

Des trésors cachés mais disponibles

Car s'il est vrai que l'on peut toujours débiter un arbre généalogique grâce aux témoignages des aïeux, remonter le temps nécessite un certain nombre d'informations que l'oralité n'a pu conserver. Tous ces trésors sont cachés mais disponibles dans les fonds des Archives départementales :

- Archives anciennes (jusqu'en 1790) ;
- Période révolutionnaire (1790-1800) ;
- Archives modernes (1800-1940) ;
- Archives contemporaines (depuis 1940) ;
- Fonds particuliers (audiovisuels, cartes, plans, microfilms, etc.).

Les Archives départementales possèdent aussi une bibliothèque historique et administrative nationale et régionale, ainsi que les collections des quotidiens régionaux.

Les Creusois ayant beaucoup émigré au cours de l'histoire, les visiteurs des Archives départementales viennent majoritairement d'autres départements que la Creuse. "Chez les généalogistes, qui représentent 70% de nos visiteurs, les deux tiers sont extérieurs au Limousin", note Isabelle Maurin-Joffre. À chaque fois, complexité des recherches oblige, ces visiteurs-là viennent



Dans la salle de lecture, 70% des visiteurs viennent pour effectuer des recherches généalogiques.

en Creuse pour plusieurs jours. "On ne le sait pas assez, mais les Archives départementales jouent leur petit rôle dans le tourisme local".

Cela étant, vous pouvez ne pas avoir quitté le département depuis plusieurs générations et vouloir reconstituer le puzzle de votre lignée. Les Creusois "pure souche" sont évidemment les bienvenus dans les locaux de "leurs" archives. Et vous ne vous y sentirez pas seuls pour retrouver le fil de votre histoire : chaque année, sans faire la moindre publicité, la fréquentation de l'institution liée à l'activité généalogique augmente d'environ 10% !

Service éducatif : coup de jeune

Il n'y a pas que des "anciens" convertis à la généalogie et quelques historiens, parmi les visiteurs des Archives départementales. La vénérable institution a aussi fait un effort particulier de pédagogie, avec la re-dynamisation de son Service éducatif l'année dernière.

Géré en partenariat avec l'Education nationale, qui met à disposition des enseignants 1 à 2 heures par semaine, le Service éducatif des Archives départementales dispose d'un agent du Conseil Général à mi-temps.

Ce service organise l'accueil de classes qui en font la demande, avec une visite des locaux permettant une meilleure connaissance de l'institution et de ses missions. Il permet aux enseignants de travailler sur des thèmes qu'ils ont choisis dans le cadre du programme de la classe.

Il organise également des expositions ou des actions ponctuelles (exposition sur le régime de Vichy en 2002, exposition sur la publicité dans la presse cette année, dans le cadre de la Semaine de la Presse à l'Ecole).

Le Service éducatif des Archives départementales développe également des activités dans le cadre d'ateliers à thèmes : un atelier calligraphie et un atelier généalogie. Ainsi, en 2002, le Service éducatif des Archives départementales a accueilli plus de 600 jeunes. À noter que le Conseil Général prend en charge le transport des élèves des établissements éloignés de Guéret.

Un peu d'histoire

Les Archives départementales de la Creuse ont été créées sous la Révolution par le rassemblement à Guéret, des papiers des administrations d'Ancien Régime, des établissements ecclésiastiques et des familles émigrées.

En 1988, le Conseil Général a racheté les anciens bureaux et entrepôts des Coopérateurs de la Creuse pour y installer les Archives. Le bâtiment associe une architecture contemporaine, aux aménagements intérieurs fonctionnels, avec la réhabilitation de bâtiments d'entreprise de la première moitié du XX^e siècle.

Un service gratuit

L'inscription pour consultation est gratuite sur simple présentation d'une pièce d'identité. La consultation des documents s'effectue en salle de lecture.

Des reproductions peuvent être effectuées, à titre onéreux, à l'exclusion des documents fragiles, reliés ou de grand format. Les lecteurs sont autorisés à photographier (sans flash) les documents dont l'état le permet.

Quelques chiffres

- 5.000 entrées par an.
- 70% des lecteurs viennent pour des travaux sur la généalogie, dont les deux tiers sont extérieurs au Limousin.
- Environ 8 kilomètres de documents.
- Chaque année, les Archives rentrent environ 100 m supplémentaires.
- 18 personnes constituent l'effectif du service, dont la moitié se consacrent exclusivement au travail d'archivage proprement dit.

Où se renseigner

Archives départementales de la Creuse

30, rue Franklin Roosevelt
BP 164 – 23004 GUERET
Téléphone : 05.44.30.26.50.
Télécopie : 05.44.30.26.51.
Internet : archives@cg23.fr

Les Archives départementales sont ouvertes du lundi au vendredi, de 8h30 à 17h00 (16h00 le vendredi). Fermeture annuelle : 2 semaines en janvier.

Et aussi...

DES LUMIERES À PLANTER À VASSIVIÈRE



Depuis le 22 mars et jusqu'au 22 juin, de nouvelles expositions sont visibles au Centre national d'Art et du Paysage de Vassivière : L'assemblée et Le Territoire, portraits et paysages photographiques du pays de Vassivière, par Franck Gérard, d'une part ; la Pièce d'eau d'Erik Samakh d'autre part, dans la nef du Centre. Vassivière va aussi créer un véritable événement avec Erik Samakh et le projet qui lui a été commandé, Les rêves de Tijuca (après la tempête ou lumières à planter). Du 22 avril au 3 mai, on pourra participer à une vaste plantation de 2.500 arbres et arbustes et à l'installation de 350 "graines de lumière", sur une parcelle située au nord-ouest de l'île de Vassivière.

Renseignements et inscriptions auprès de Pia Viewing (05.55.69.67.24.) ; on peut aussi consulter le site de l'opération : www.les-reves-de-tijuca.com

" BONTE DIVINE ", L'AMOUR EN DANSE



Sur la musique de Henry Purcell, Pascale Houbin et Dominique Boivin ont écrit un duo mettant en scène Héloïse et Abélard pour évoquer la passion amoureuse qui confine à l'adoration divine. La danse au service du spirituel dans toute son acception, le jeudi 10 avril, à 20h30, au théâtre Jean Lurçat.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87).

PARC ANIMALIER DES MONTS DE GUÉRET

Embarquement pour la planète loups



Le Parc animalier des Monts de Guéret a déjà reçu 54.000 visiteurs depuis son ouverture, le 30 juin 2001.



Le Parc animalier des Monts de Guéret multiplie les animations. Il y en a pour tous les publics. Des histoires de loups, bien sûr, de planètes aussi. Nouveauté de l'année : des démonstrations de fauconnerie.

À la fin du mois de juin, le Parc animalier des Monts de Guéret fête ses deux ans d'existence. Depuis son édification par la Communauté de Communes de Guéret Saint-Vaury, cet équipement a pris toute sa place dans le paysage touristique creusois et enregistré pas moins de 54.000 visiteurs : des touristes, bien sûr, mais aussi des Creusois, petits et grands qui, en famille ou à l'occasion d'activités périscolaires, y trouvent un cadre unique et des animations originales. Cette année, l'équipe de Thierry Duhagon offre un menu encore plus varié. "Il y a toutes

les animations de la saison estivale, organisées avec l'Office du Tourisme des Monts de Guéret. Mais il est important que le site soit attractif toute l'année", explique le directeur du Parc.

Se détendre en apprenant

Alors, bien sûr, il y a les milliers de m² d'enclos au cœur desquels les loups - loups gris européens, loups noirs d'Alberta, loups blancs du Mackenzie - évoluent comme dans leur milieu naturel, permettant une observation passionnante de l'espèce. Mais le Parc animalier des Monts de Guéret n'est

pas un sanctuaire dédié aux loups et il offre bien d'autres occasions de se détendre tout en apprenant. La principale reste l'observatoire astronomique et son fameux télescope de 450 mm. Autour de cet outil parmi les plus performants du réseau d'observation amateur français, différentes possibilités : des abonnements pour plusieurs soirées d'observations, ou encore des soirées diaporamas conférences chaque premier vendredi du mois pour en savoir plus sur les planètes et les étoiles. Au cœur de la forêt de Chabrières, le

site est également idéal pour découvrir les petits et grands secrets de la nature. L'équipe propose différentes formes de découvertes aux centres de vacances et centres de loisirs, des loups aux petites bestioles peuplant une mare, en passant par les habitants de la forêt. Enfin, ouvertes à tous publics et à ne rater sous aucun prétexte, les grandes nouveautés de l'année : les démonstrations de fauconnerie. Deux dates à retenir dans les prochaines semaines : les 19 avril et 10 mai. Emotions garanties...

Des animations pour tous

En plus des visites, le Parc animalier des Monts de Guéret propose des animations très variées sur les thèmes des loups, de la nature et de l'astronomie.

- Animations tous publics : 16 avril, contes amérindiens en après-midi et soirée ; 18 avril, conférence et dédicace "Vivre avec les loups", de Christian Hitier de Valmercy ; 19 avril, démonstration de fauconnerie ; 25 avril, conférence et dédicace "Le retour du loup en France", de Jacques Baillon ; 2 mai (20h30), diaporama conférence "Les grands observatoires" ; 10 mai, démonstration de fauconnerie.

- Animations Centres de loisirs (sur réservations) : Découverte de la forêt et de ses habitants, découverte de la mare, découverte des loups, découverte de l'astronomie.

Le Parc animalier des Monts de Guéret est ouvert tous les jours de 10h00 à 18h00 jusqu'au 31 mai, puis de 10h00 à 19h00 durant l'été.

Pour les visites ou les animations, possibilités d'abonnement : cartes "Pass Loup", "Pass Famille Loup", "Pass Astro", "Pass Observations" ; tarifs de groupes, etc.

Renseignements et réservations :

Parc animalier des Monts de Guéret : 05.55.81.23.23, info@loups-chabrieres.com et infos@astronomie-creuse.com

L'observatoire astronomique des Monts de Guéret : l'autre façon de découvrir la nature.



Et aussi...

AMBIANCE "RIVE GAUCHE"

L'Ecluse fut un cabaret parisien qui, pendant près d'un quart de siècle, servit de tremplin à plusieurs centaines d'artistes. À travers les chansons de Cora Vaucaire, Francis Lemarque, Jacques Brel, Barbara, Georges Brassens, la Compagnie Barouf et Loupiotes évoquera la mémoire du Paris "Rive Gauche" à Saint-Léger - Bridereix, le vendredi 11 avril, à 20h30, dans le cadre des spectacles décentralisés proposés par l'Espace de l'Ecluse (celui de La Souterraine...).

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.66.10.06.).

FAITES DE BEAUX RÊVES



Deux spectacles pour enfants (petits et grands) au programme de l'Espace de l'Ecluse, avec un point commun : la nuit. Les marionnettes de papier de la Compagnie Ambulo/Train Théâtre de Jérusalem recréent la vie de Louis Braille, qui perdit la vue à l'âge de 3 ans et créa, à 15 ans, l'alphabet pour aveugles qui porte aujourd'hui son nom.

Trois séances : lundi 28 avril à 14h30 (Azéables), mardi 29 à 14h30 et mercredi 30 avril à 15h00 (Espace de l'Ecluse).

Autre nuit, pleine de poésie, celle que le Théâtre Foz anime avec ses ours en peluche.

Trois séances à l'Espace de l'Ecluse : mardi 6 mai à 9h15 et 10h30, mercredi 7 mai à 10h30.

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme du Pays Sostranien (05.55.66.10.06.).

À DEUX, ON PEUT TOUT

Avec "99 duos", Jean-Claude Gallotta propose une création où ses danseurs déclinent toutes les figures possibles du chiffre 2. On s'aime ou se déteste, s'aide ou s'affronte. À deux, on peut tout... Le couple est au cœur de ce spectacle qui verra la participation d'une vingtaine de danseurs amateurs, le mardi 29 avril, à 20h30, au Théâtre Jean Lurçat.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87).

Et aussi...

ZYGOMATIC JAZZ



Le jazz et la franche rigolade, c'est le credo du groupe L'Orphéon. À la fois musiciens, chanteurs et comédiens comiques, ces trois-là vous dérouillent les zygomatiques à toutes les heures du jour ou de la nuit. Double dose d'entraînement au rire le lundi 5 mai (19h00) et le mardi 6 mai (20h30) au théâtre Jean Lurçat, avec un apéro concert puis leur spectacle "La préhistoire du jazz".

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87).

DRÔLE DE CIRQUE



Les "Acrostiches" ne proposent pas un spectacle de cirque. Mieux que ça : ils nous font croire qu'ils essayent. Et ça rate, et ils rient, et ils tombent, et ils recommencent. Et on en redemande car ces trois-là le font (si bien) exprès. "Comme un p'tit air de cirque", le vendredi 9 mai, à 20h30, à l'Espace de l'Ecluse.

Renseignements et réservations à l'Office du Tourisme du Pays Sostranien (05.55.66.10.06).



"Je rêve un bouquet d'étymons – en Chine étymons et grands radicaux se confondent avec sources et origines – cueilli dans le pré béni." (Gérard Laplace, commissaire de l'exposition "Gestes d'arbres").

ABBAYE DE PRÉBENOÎT

L'arbre, patrimoine de toujours

Site chargé d'histoire, l'abbaye de Prébenoît est aussi un lieu de création. De mai à octobre, une exposition d'art contemporain célébrera un des fleurons du patrimoine creusois : l'arbre.

L'abbaye de Prébenoît est un trésor du patrimoine creusois. La seule abbaye cistercienne ouverte au public dans le département présente un intérêt scientifique majeur, avec ses carrelages aux motifs animaliers uniques dans le monde cistercien. Elle a fait l'objet de nombreuses fouilles archéologiques, tandis que sa restauration patiente redonnait vie au site. Mais l'abbaye de Prébenoît n'est pas un sanctuaire. Les responsables de l'association Objectif Prébenoît ont voulu en faire un site vivant, un site où l'on crée : expositions artistiques et historiques, animations diverses (ateliers, concerts, marchés de produits fermiers), hébergement individuel et collectif en ont fait un des lieux les plus visités du département et un des emblèmes du patrimoine creusois. Avec son projet artistique basé sur la thématique paysagère, l'association a d'ailleurs répondu autant à une réalité immémoriale qu'à l'air du temps. Car, oui, les paysages et la nature sont "à la mode". Mais cette mode n'en est pas tout à fait une, car les paysages et la nature font l'homme autant qu'il les fait

ou les défait, depuis toute éternité. En Creuse, où les saisons ont rythmé plus qu'ailleurs l'histoire des hommes, où la relation de l'homme avec la nature est étroitement imbriquée avec la survie de l'un et de l'autre, s'inscrire dans une thématique paysagère, c'est à la fois revendiquer un atout de développement touristique et faire œuvre d'histoire. L'abbaye de Prébenoît, site historique, joue donc "tendance", à l'instar des documents de promotion du Comité départemental du Tourisme (voir les pages Actions). La grande exposition d'art contemporain "Gestes d'arbres" qui sera proposée de mai à octobre sera ainsi un vibrant hommage à la nature et aux liens particuliers que l'homme entretient avec elle. Cette exposition sera aussi le témoignage d'une démarche artistique dont les racines remontent à la fin des années 60. Artistes, jardiniers, naturalistes, écologues, transplanteurs : mariant la rigueur des métiers, des outils et des gestes traditionnels au foisonnement de la création, des artistes ont donné une autre vie aux matériaux et matières.

Sous la direction de Gérard Laplace,

bien connu par ailleurs pour diriger l'association culturelle "À pierre vue" à Fursac, l'abbaye de Prébenoît proposera donc de croiser les regards de trois artistes – Magali Ballet, Alain Fournier et Rémy Pénard – et de célébrer avec eux un des fleurons du patrimoine creusois : le végétal. ■

Pour tous renseignements sur l'exposition "Gestes d'arbres" : Objectif Prébenoît, tél. 05.55.80.78.91, fax 05.55.80.86.80. www.prebenoit.com e.mail : abbaye@prebenoit.com

Trois artistes trois regards

L'Avignonnaise Magali Ballet est photographe. Son art, elle l'exprime en noir et blanc, avec une prédilection pour le monde élémentaire, en particulier pour le règne végétal. Passionnée par la place de l'arbre dans la vie de l'homme, elle a notamment travaillé sur la forêt limousine. À Prébenoît, elle va relier par un assemblage ses photographies et les motifs de la fresque de l'abbaye.

Alain Fournier, lui, vit et travaille à Valence. L'osier et le saule, qui fournissaient la matière des paniers, sont revisités par la main de l'artiste qui s'applique à tout utiliser ou transformer, en tout cas à ne rien perdre de ce que la nature a donné.

À 59 ans, le Vendéen Rémy Pénard a derrière lui une carrière bien remplie au cours de laquelle son attachement au Limousin, plus largement au "terroir", ne l'a pas empêché d'accéder à une notoriété internationale par le mail art. Un des aspects de son travail sera particulièrement mis en valeur à Prébenoît, le travail du châtaignier, pour lequel l'artiste utilise toutes les ficelles et savoir-faire d'antan afin de réécrire tous les liens qui unissent l'homme et le monde végétal.

Et aussi...

L'ENFANCE DE L'ART

La Compagnie Piccoli Principi (Italie) raconte l'histoire de l'art aux enfants et à leurs parents, à travers son spectacle "La Magie des Images", sous la forme d'un exposé plein d'humour et d'amour pour l'art et sa nécessité pour la survie de l'humanité. Un spectacle plein d'intelligence proposé par les "Vendredis Sorties", le vendredi 16 mai, à 20h00, à l'Espace Fayolle. Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.).



MAIS OUI, MON GROS BÊTA...



"Les grenouilles qui vont sur l'eau ont-elles des ailes ?", c'est le titre de l'adaptation écrite par Jean-Pierre Durif à partir des textes de Jean-Pierre Brisset. Avec Catherine Beau, il présente un spectacle joué avec les mots, la musique et la poésie. Mais oui, mon gros bêta, si elles n'en avaient pas, elles ne voleraient pas le vendredi 16 mai, à 20h30, au théâtre Jean Lurçat.

Renseignements et réservations au Théâtre Jean Lurçat (05.55.83.86.87.).

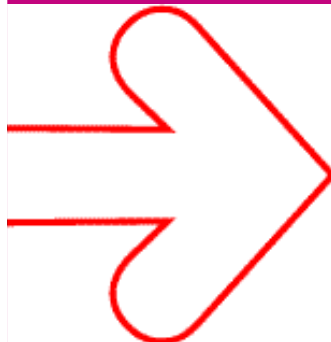
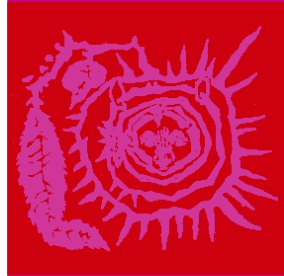
"CELTITUDE" À SAINT-VAURY

Celtitude, c'est le nom du groupe. La "celte attitude" de l'autre côté de l'Atlantique, là-bas, au Canada. Comme en Irlande ou en Ecosse, c'est toujours la fête familiale, ce sont toujours les violons, guitares et accordéons pour danser. Trois jeunes femmes - Pastelle, Emmanuelle et Mélissa - pour nous gratter là où ça fait du bien, du côté de la salle des fêtes de Saint-Vaury, le samedi 17 mai, à 20h30.

Renseignements et réservations à l'Espace Fayolle de Guéret (05.55.52.96.35.) et au point Info Tourisme de Saint-Vaury.



Le Musée départemental de la Tapisserie devient Musée de France



- Entrée gratuite pour les visiteurs âgés de moins de 18 ans
- Dimanche 4 mai : "Printemps des Musées" - Entrée gratuite
- En ce moment et jusqu'au 18 mai : "Fernand Léger et les arts décoratifs"



Pour tous renseignements :
Musée départemental de la Tapisserie
avenue des Lissiers, Aubusson
Tél. : 05 55 66 33 06

